



ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 PROJET SITUÉ EN SITE NATURA 2000

Articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du Code de l'environnement

Ce formulaire doit être joint au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration des projets, travaux... figurant sur les listes du R.414-19 du Code de l'environnement ou de l'arrêté préfectoral du 13/05/2011, modifié le 18/05/2015.

Exemples : dossier loi sur l'eau, permis de construire, etc.

Des formulaires thématiques plus ciblés sont disponibles pour certaines manifestations sportives ou culturelles :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000-Evaluation-des-incidences>

L'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration s'opposera au projet dans les cas suivants :

- l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée ;
- l'évaluation d'incidences est insuffisante ;
- le projet porte atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

L'évaluation d'incidences ne vous dispense pas de solliciter toute autre autorisation administrative à laquelle votre projet peut être soumis.



Ce formulaire n'est pas adapté aux projets :

- soumis à évaluation environnementale ;
- situés hors site Natura 2000 (aucune installation, aucune connexion / influence sur un site Natura 2000). Dans ce cas, il faut utiliser le formulaire spécifique « hors site ».



INFORMATION IMPORTANTE

Pour que le dossier soit complet, ce formulaire doit être rempli, conclusif, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le(s) site(s) Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est-à-dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site) :

- Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée.
- Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera nécessaire.

Ce formulaire constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidences Natura 2000.

Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur pourra vous demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R.414-23 du Code de l'environnement).

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM Prénom ou RAISON SOCIALE :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Courriel :

Cadre réservé à l'administration :**À QUEL TITRE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE ?**

- Article R.414-19 du Code de l'environnement préciser le n° de l'item : ...
- Régime d'autorisation propre à Natura 2000 :
- Arrêté préfectoral n° 2011/DDT/SEB/391 (liste locale n°1) modifié le 18 mai 2015
préciser le n° de l'item : ...
- Arrêté préfectoral n° 2015/DDT/SEB/610 (liste locale n°2)
préciser le n° de l'item : ...
- Site classé / inscrit ...

ÉTAPE 1 : VOTRE PROJET ET NATURA 2000**A – Description de votre projet****INTITULÉ DE VOTRE PROJET :**

NATURE DE VOTRE PROJET (décrire le projet dans son ensemble) :

Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et le service instructeur :

Service instructeur :

- DDT de la Charente :
- Service de l'eau (dossier « loi sur l'eau », etc.)
 - Service urbanisme (autorisation d'urbanisme : permis de construire, etc.)
 - Service biodiversité (régime propre à Natura 2000)

 DREAL Nouvelle-Aquitaine – Inspectrice des sites et paysages Autres services concernés (**préciser**) :

Date de dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration :

B – Localisation de votre projet

– Sur quelle(s) commune(s) se situe votre projet ?

– Joindre les références cadastrales. Section : n° :

Adresse / lieu-dit :

.....

– Document d’urbanisme (PLU, carte communale, pas de document d’urbanisme → RNU) à **préciser** :

.....

– Zonage d’urbanisme (zonage Agricole, Urbanisé, Naturel, etc.) à **préciser** :

.....

➔ **Joindre une carte de localisation claire et précise** (photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}, plan de masse, plan cadastral, etc.).

L’ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès au chantier, emprise temporaire pour stockage matériaux, etc.).

Afin de faciliter l’instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :	Photo 3 :
Photo 2 :	Photo 4 :

Votre projet se situant en tout ou en partie à l’intérieur d’un site Natura 2000, précisez le nom des sites concernés.

Noms des sites :

.....

.....

C – Emprises au sol et aménagements associés à votre projet

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions : surface, longueur, quantité, etc.
Emprise au sol	Pendant les travaux	<input type="checkbox"/>	
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente	<input type="checkbox"/>	
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input type="checkbox"/>	

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions : surface, longueur, quantité, etc.
Infrastructures et aménagements associés	Parkings	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage, ou de chantier	<input type="checkbox"/>	
	Coupe, défrichage, arrachage	<input type="checkbox"/>	
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Villages de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres (<i>à préciser</i>) :	<input type="checkbox"/>	
Divers	Circulation du public	<input type="checkbox"/>	
	Autres (<i>à préciser</i>) :	<input type="checkbox"/>	

D – Période et durée envisagées pour votre projet

Le projet se déroulera en période : diurne nocturne

→ Compléter le tableau ci-dessous :

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an – <i>préciser</i> :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an – <i>préciser</i> :
Dates prévues		

ÉTAPE 2 : INCIDENCES POTENTIELLES DE VOTRE PROJET

L'animateur du site Natura 2000 a-t-il été contacté ? OUI NON

NOM et Prénom de la personne contactée :

A – État des lieux des zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d'emprise et/ou d'influence, puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait de votre projet.

Habitats d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet sont des habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des site(s) Natura 2000 présent(s), il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 puis de joindre la copie des informations qui vous auront été fournies.

→ Compléter et cocher si concerné :

Habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Types de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 3 et 4)	Présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 8)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones humides ou de marais		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grottes ou cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans les zones d'emprise et/ou d'influence de votre projet sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 et de joindre la copie des informations qui vous auront été fournies.

→ Compléter et cocher si concerné :

Espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 3 et 4) → préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 8)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plantes terrestres (ex : <i>Lin d'Autriche</i>) ou aquatiques (ex : <i>Berle dressée</i>)					
Insectes - Coléoptères (ex : <i>Lucane cerf-volant</i>) - Libellules (ex : <i>Agrion de mercure</i>) - Papillon (ex : <i>Cuivré des marais</i>)					
Poissons (ex : <i>Lamproie de Planer</i>) ou espèces aquatiques (ex : <i>Écrevisse à pattes blanches</i>)					
Amphibiens (ex : <i>Sonneur à ventre jaune, Triton marbré</i>)					

Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. pages 3 et 4) → préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 8)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Mammifères (chauves-souris)					
Autres mammifères (ex : Vison, Loutre)					
Reptiles (ex : Lézard vert, Cistude, Couleuvre jaune et verte)					
Si l'un des sites Natura 2000 présents dans la zone d'influence est une ZPS (site « Oiseaux ») :					
Oiseaux (ex : Outarde canepetière, Edicnème criard, Busard Saint-Martin)					

B – Identification des effets de votre projet

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette **zone d'influence** dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

→ Pour aider à définir cette zone, **cocher** ci-après les effets potentiels du projet pour estimer leur étendue ou portée.

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		Ponctuel (ex. : en phase travaux)	Permanent (ex. : en phase d'exploitation)	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà : précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d'engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Bruits, vibrations, mouvements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Éclairages nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	

→ Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée. Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet demandée à l'étape 1, par rapport aux sites Natura 2000.

C – Synthèse des incidences potentielles de votre projet

La synthèse des incidences potentielles concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence et sur lesquels peuvent porter les effets. Cette synthèse s'appuie sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES :

Destruction d'habitats :

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface détruite		
	Précisez la surface (en m ² ou en ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Destruction de milieux potentiellement d'habitats d'espèces :

Le(s)quel(s) et justifiez	Habitat de quelle(s) espèce(s) et avec quelle fonction (reproduction, repos, alimentation, déplacement)	Surface détruite		
		Précisez la surface (en m ² ou en ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Destruction d'espèces :

La ou (les)quelle(s) et justifiez	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

Altération temporaire/fragmentation d'habitats avec effets indirects (pollution, prélèvement, piétinement, etc.) :

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface concernée

- Dérangement, perturbation d'espèces** (ex : bruits, éclairage nocturne, etc.) :

(La) ou (les)quelle(s) et justifiez	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? (Reproduction, alimentation, repos)

INCIDENCES INDIRECTES :

- Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site.
- Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durables des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.
- Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.
- Autres (**à préciser**) :

CONCLUSION DE L'ÉTAPE 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ?

- OUI** **NON**

Ces effets portent-ils sur les espèces situées dans la zone d'influence du projet et justifiant la désignation des sites Natura 2000 ?

- OUI** **NON**

Les effets du projet sont-ils directs et/ou indirects ?

- DIRECTS** **INDIRECTS**

→ En conséquence :

- Il n'y a aucune incidence potentielle.** Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » en page 12.
- Il y a des incidences potentielles.** Il est nécessaire de compléter l'étape 3 en page 11.

ÉTAPE 3 : MESURES PRISES POUR ATTÉNUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIÉES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées.

Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période de travaux, etc.

Il s'agit ici de définir : la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour le suivi technique des mesures, les dépenses éventuelles occasionnées ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

Exemples de types de mesures de suppression et/ou réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure - Utilisation de techniques alternatives - Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation - Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels - Adaptation des équipements sonores, des éclairages - Réorganisation des accès terrestres, des parkings ou des circulations de public... - Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s), sur les habitats ou sur les espèces (préciser lesquelles) ► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

CONCLUSION GÉNÉRALE



Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte ou situés à proximité afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000.

RAPPEL :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR :

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du Code de l'environnement.

Je certifie l'exactitude des éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration) et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences et je déclare que (**cocher la case correspondante**) :

- NON**, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration et remis au service instructeur (service de l'urbanisme, loi sur l'eau, etc.).

Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation : **il est alors à transmettre à la DDT – mission Biodiversité/Natura 2000 pour instruction.**

- OUI**, il y a des incidences significatives :

Le projet doit être revu et adapté. Un dossier plus détaillé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur (service de l'urbanisme, loi sur l'eau, etc.).

Fait à (lieu) :

Le (date) :

NOM Prénom, fonction du signataire :

Signature et **cachet** du porteur de projet :

RAPPEL : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE ÉVALUATION D'INCIDENCES NATURA 2000

- Exemplaire **original** du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé**.
- Pour les projets relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidences ainsi que la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
- Une **carte de localisation claire et précise** (photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Unité Biodiversité et Préservation des Espaces Naturels et Agricoles
43 rue du Docteur Duroselle
16000 ANGOULÊME

☎ 05.17.17.38.64 – 05.17.17.38.56

✉ ddt-biodiversite@charente.gouv.fr

Retrouvez la « Liste des animateurs Natura 2000 en Charente » et tous renseignements concernant les sites Natura 2000 via le lien suivant :

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000>

Autres sites internet à consulter :

Le portail Natura 2000 de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>

Le site de l'inventaire national du patrimoine naturel

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>